

5ème EDITION



L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS JURISTES
DE COTE D'IVOIRE

Organise le

**[CONCOURS INTERNATIONAL
« GENIES EN HERBE OHADA »]
2013**

L'Afrique bientôt vers un seul droit des Affaires

A l'occasion des festivités du

**20ème Anniversaire
de l'Organisation
pour l'Harmonisation
en Afrique
du Droit
des Affaires.**

S O M M A I R E

INTRODUCTION	3
OBJECTIFS ET RESULTANTES	4
DETAILS D'ORGANISATION	5

I N T R O D U C T I O N

La 5^{ème} édition du Concours International « **GENIES EN HERBE OHADA** », prévue pour se tenir en 2013, aura un caractère spécial. Le concours s'inscrira dans le cadre des **festivités du 20ème anniversaire de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)** et se déroulera successivement **en Côte d'Ivoire et au Burkina-Faso**.

Le Concours est une originale initiative de l'Association des **Etudiants Juristes de Côte d'Ivoire (AEJCI)**, structure apolitique, non syndicale et à but non lucratif, qui regroupe les étudiants inscrits dans les facultés de Droit des universités publiques et privées de Côte d'Ivoire.

Depuis sa 1^{ère} édition tenue en 2008, le concours, qui s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation du Droit Communautaire africain issu de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), a été soutenu par **plusieurs partenaires** dont les plus importants sont : l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire (SCAC), l'Association pour l'Unification du Droit en Afrique (UNIDA/OHADA.com), la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intégration Africaine, la Commission Nationale OHADA de Côte d'Ivoire, l'Association des **Jeunes Avocats de l'Afrique de l'Ouest (AJAAO)**, l'Institut de Droit Communautaire (IDC), le **Fonds Scientifique Jean Bastin**, les Sociétés d'Avocats *JurisFortis* et *Le Paraclet* et le **Groupement des Sociétés Eau et Electricité (GS2E)**.

Le Concours International « Génies en Herbe OHADA » se veut être le plus grand rendez-vous annuel africain en matière de Droit des Affaires, en réunissant chaque année des étudiants et des professionnels et praticiens.

En seulement quelques années, le Concours a eu **plusieurs acquis** en permettant d'offrir différentes opportunités de stages et d'emploi aux participants dans des Cabinets d'Avocats, des établissements bancaires, des Instituts internationaux de formation tant en Côte d'Ivoire que dans les autres pays-membres.

En organisant l'édition 2013 du concours, à l'occasion des festivités des 20 ans de l'OHADA, l'Association des Etudiants Juristes de Côte d'Ivoire souhaite que les Organes et Institutions de l'Organisation se l'approprient et soutiennent davantage cette initiative aux nobles objectifs.

OBJECTIFS ET RESULTANTES DU CONCOURS

Le Concours « Génies en Herbe OHADA » a pour objectifs de :

- Familiariser tous les citoyens des Etats parties à l'OHADA et ses instruments
- Créer un réseau de juristes africains en droit des affaires et assurer le contact entre les facultés de Droit en Afrique,
- Renforcer les aptitudes des jeunes juristes, futurs cadres des Etats africains,
- Mettre en lumière le travail de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage,
- Vulgariser la documentation relative au Droit OHADA,
- Susciter l'adhésion des Etats africains non encore membres.

Les projets suivant sont envisagés comme résultantes directes du concours :

- *La Revue Africaine du Droit des Affaires (African Business Law Journal)*, dont la majorité des contributeurs seront les participants au concours,
- Jeter les jalons d'une Association Africaine des Etudiants Juristes.

Pierre Olivier LOBE

Project Manager

Concours International « Génies en Herbe OHADA »

Cel : + (225) 07 58 02 08 / 03 53 32 73

Email : olivierlob@yahoo.fr

DETAILS D'ORGANISATION

1. Le déroulement du Concours

Le concours se déroulera en deux phases : celle des **éliminatoires** et celle de la **finale internationale**.

La première aura lieu à **Abidjan** en Côte d'Ivoire, **fin juillet - début Août 2013**.

La seconde phase se tiendra à **Ouagadougou** au Burkina-Faso en **octobre 2013**, lors des festivités des 20 ans de l'OHADA.

NB: Compte tenu du nombre de pays francophones membres de l'OHADA, la langue du concours est **le Français**.

2. Le nombre de participants

Pour l'édition 2013, une équipe (4 personnes) de chacun des pays suivants est attendue pour prendre part au concours :

Le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, la Guinée (Conakry), le Mali, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Togo.

Soit douze pays avec un total de 44 participants (étudiants et encadreurs).

3. Les frais de voyage des participants

Conformément au règlement du Concours, les équipes participantes doivent prendre elles-mêmes en charge les frais de voyage.

Cependant, pour les deux équipes qui seront qualifiées pour la finale (les 6 étudiants) leurs frais de voyage pour Ouagadougou seront pris en charge par les organisateurs.

4. L'hébergement et la restauration

L'hébergement et la restauration de tous les participants sont pris en charge par les organisateurs, tant pendant les éliminatoires à Abidjan, qu'à la finale (**exclusivement les étudiants**) à Ouagadougou

Les étudiants seront logés deux par chambre. Il importe de préciser que les filles seront séparées des garçons.

Les encadreurs seront logés individuellement.